FORMULAIRE DE DON*





à envoyer à l'adresse suivante :

CH de PÉRONNE

A l'attention de la Direction des Finances

Place du Jeu de Paume - BP 90079

80201 PÉRONNE Cédex

Ou par mail : finances@ch-peronne.fr

Nom Prénom Entreprise N°SIREN-SIF Adresse Code postal	□ un particulier		☐ une entreprise	
□ Mme	□ M.	☐ Mme et M.		
Nom				
Prénom				
Entreprise				
N°SIREN-SIR	ET / code API	=		
Téléphone				
Email				
Montant du	don :	€		
J'effectue m	on don par :			
□ par chèqu	ue libellé à l'o	rdre suivant : M. le Compt	able Public du Centre Hospitalier de Péronn	
☐ Par virem	ient (avec la r	nention « Don Covid 19 »)	au libellé suivant :	
		tre Hospitalier de Péronne F807000000032		

- IBAN: FR 65 3000 1001 23F8 0700 0000 032

- BIC: BDFEFRPPCCT

Le don de votre entreprise est réductible à hauteur de 60 % dans la limite de 0,5 % du chiffre d'affaires (art. 238 bis du C.G.I.). Lorsque le montant de la défiscalisation est supérieur à 0,5 %, l'excédent peut être reporté les 5 exercices suivants.

^{*}au titre de l'impôt sur le revenu (IRPP), votre don est déductible à hauteur de 66 % dans la limite de 20 % du revenu imposable, ce don étant à effectuer avant le 31 décembre (art. 200 du C.G.I.).